### **DOCOB BASSE PLAINE DE L'AUDE**

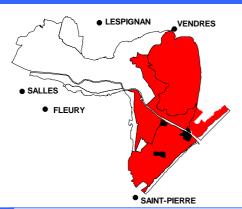
## HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

**Code CORINE** 15.11

**Syntaxon** Salicornion patulae

Code Natura 2000 1310 **Prioritaire** non **Déterminant ZNIEFF** non

Fréquence en L-R assez rare (littoral) Fréquence dans le site assez commun





**VEGETATIONS PIONNIERES A SALICORNES** 

### Description

Les gazons à Salicornes annuelles sont des formations herbacées basses et ouvertes, occupant les berges des lagunes et des étangs saumâtres. Ils sont composés essentiellement de salicornes et de soudes annuelles, colonisant les niveaux bas périodiquement inondés mais pouvant subir un fort assèchement en été. Ils peuvent former des complexes d'habitats avec les fourrés halophiles à salicornes vivaces (Arthrocnemum glaucum, Sarcocornia spp.), les scirpaies halophiles, les prés salés et les roselières.

### **Ecologie**

Ces groupements pionniers sont typiques de milieux à conditions stationnelles extrêmes (sel, sécheresse), aux submersions hivernales et assecs estivaux prolongés. Ces conditions en font un habitat plutôt rare, strictement lié au littoral.

### Intérêt

Cet habitat a un intérêt tout particulier pour l'avifaune et notamment certaines espèces de l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » dont de nombreux laro-limicoles. Il présente également un certain intérêt pastoral et peut abriter certaines espèces végétales rares.

### Localisation superficie [ha]

Etang de Vendres, Palazy, Pissevaches, Terres salées-Monteilles 52.5

Etat de conservation : globalement bon

### Cortège végétal typique de l'habitat

Salicornia patula Salicorne annuelle Suaeda maritima Soude maritime Soude splendide Suaeda splendens Atriplex prostrata Arroche prostrée Parapholis filiformis Parapholis filiforme

# Espèces d'intérêt patrimonial

# Flore

Suaeda splendens Soude splendide (RZ)

### Faune

Habitat d'alimentation voire de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial, notamment les laro-limicoles.

### Principes de gestion

- maintenir les inondations hivernales prolongées et les assecs estivaux
- maintenir un niveau de salinité élevé (éviter les aménagements visant à adoucir le milieu)
- maintenir le pâturage raisonné
- éviter la fréquentation par des véhicules ou des randonneurs

BASSE PLAINE DE L'AUDE